

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
YITRO
SAMEDI 7 FÉVRIER 2015
18 CHEVAT 5775

48^e année

19

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

Résurgence

Le calendrier juif présente parfois des dates en résonance si parfaite avec les temps que l'on vit qu'on ne peut y voir qu'une sorte de message. C'est ainsi que TouBiChevat – le 15 Chevat – apparaît cette semaine. Le sens du jour est connu : le nouvel an des arbres. Et on sait que c'est à ce moment qu'avant le début du printemps, la vie commence à revenir dans la nature endormie par l'hiver. Au-delà de la pure célébration végétale, un tel jour est aussi porteur de symboles qui en font un moment majeur pour tous les hommes. Car, lorsqu'on considère l'arbre, on ne peut que relever la nécessité des racines qui lui apportent les éléments de sa vie, admirer la croissance et la solidité du tronc, l'élanement des branches et la beauté des fruits. Tout cela évoque immanquablement l'être humain qui, lui aussi, ne peut vivre sans racines qui le portent et donnent sens à ses actions. C'est seulement en elles qu'il trouve la vigueur qui lui permettra de grandir jour après jour jusqu'à donner les meilleurs des fruits, sa descendance qui sera, pour lui, une forme d'éternité.

Tout commence donc par les racines. Car chacun est littéralement porté par une histoire

qui l'a fait naître et grandir tel qu'il est. Chacun est, bien sûr, un individu avec toute la richesse de potentiels que ce mot implique mais il est aussi le maillon d'une chaîne qui traverse le temps. Être conscient de ses racines, c'est ainsi ne pas perdre la conscience de soi, ne pas rendre inaudible la grande symphonie de l'humanité à force d'uniformisation. Nous vivons dans un monde où, pour certains, la différence est insupportable. Pour d'autres, elle constitue un poids écrasant qu'on souhaiterait rejeter aussi vite que possible. Pourtant, le 15 Chevat vient nous dire comme elle est belle et enrichissante et aussi comme, sans elle, la vie aurait perdu son sens.

A l'heure où certains utilisent la violence pour nous déraciner, sachons montrer à tous que la noblesse de l'arbre l'emporte toujours et qu'il sait vivre au-delà de toutes les tempêtes. Fier, solidement planté en terre, son sommet atteint parfois le ciel. Et sa présence est de cette façon aussi précieuse à la première qu'au second. C'est donc le nouvel an des arbres ; il nous appartient de faire en sorte qu'il soit, cette année, celui du renouveau de l'humain. Pour un monde de bien.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Yitro

Une histoire de «principe»

Dans la Paracha *Yitro*, D.ieu dit à Moché : «Ainsi parleras-tu à la Maison de Yaakov et ainsi diras-tu aux Enfants d'Israël» (*Chemot* 19 :3). Le *Me'hilta* commente (*ibid.*) : «La Maison de Yaakov' se réfère aux femmes, alors que 'Les Enfants d'Israël' renvoie aux hommes... Parle aux femmes des points les plus saillants (de la Torah et de ses commandements) et indique les détails aux hommes».

L'expression «les points les plus saillants» évoque les principes généraux dont dérivent les détails. Ils sont ainsi comparables à la *Michna* «dont le langage est succinct et englobe de nombreux sujets» (Rambam) puisque tous les nombreux sujets que détaille la *Guemara* sont implicites dans la *Michna*.

Ce mode de transmission est également celui qui caractérise le Don de la Torah originel : tout d'abord, D.ieu donna les Dix Commandements, les principes généraux de toute la Torah (car «tous les 613 Commandements sont inclus (de manière cachée) dans les Dix Commandements», Rachi, *Chemot* 24 : 12). Puis D.ieu continua en apportant les détails spécifiques.

La raison pour laquelle Il procéda ainsi est que c'est là le mode général de toute transmission : tout d'abord sont livrés les règles et les principes généraux («les points les plus saillants» qui incorporent tous les détails) puis sont enseignés les détails, un par un. Aussi, selon la *Me'hilta*, les femmes reçurent l'essence et les principes généraux de la Torah d'où émanent les détails que D.ieu transmet, par la suite, aux hommes.

Nous comprenons ainsi que les femmes sont liées et attachées à tous les commandements de la Torah, même aux commandements positifs, liés au temps, qu'elles ne sont pas obligées d'accomplir.

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat YITRO

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 17h 37 • Sortie 18h 47

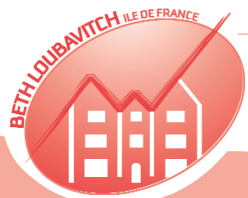
Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	17.59	Marseille	17.38	Nice	17.30
Grenoble	17.33	Montpellier	17.44	Rouen	17.41
Lille	17.30	Nancy	17.22	Strasbourg	17.16
Lyon	17.35	Nantes	17.57	Toulouse	17.53

à partir du dimanche 1^{er} février 2015

Heure limite du Chema : 10h 42 Pose des Téfilines : 7h 16

Fin Kidouch Levana : mercredi 4 février - 15 Chevat à 5h 37mn



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

Cela peut mieux se comprendre à la lumière de l'explication de Rabbi Its'hak Louria selon lequel « quand l'homme accomplit une Mitsva, il n'est pas nécessaire que la femme l'accomplisse elle-même, car son accomplissement (à lui) du commandement l'inclut elle également. Tel est alors le sens caché de la parole de nos Sages que 'Sa femme est considérée comme le corps-même de sa propre personne'. Et comme le déclare le Zohar : 'L'homme et la femme, quand ils existent seuls, ne sont que la moitié d'un corps'».

Il en va de même pour les femmes qui ne sont pas mariées. Puisque mari et femme ne constituent qu'une seule âme et que, seuls, ils ne sont « que la moitié d'une personne », il s'ensuit que même avant que ces deux moitiés ne se réunissent, ce qui est accompli par la moitié masculine affecte également la moitié féminine.

(Ndt : ainsi lorsqu'un jeune-homme met les Tefiline, il rend quitte sa « moitié » même s'il ne la connaît pas encore, et quand une jeune-fille allume la bougie de Chabbat, elle le rend quitte de cette mitsva.)

Mais pourquoi ces « points saillants » ne furent transmis qu'aux femmes et non aux hommes ? Quelle qualité particulière les femmes possèdent-elles qui leur donna le mérite de recevoir ces principes alors qu'aux hommes ne furent impartis que les détails ?

Cela peut être mis en relation avec le mérite général que possèdent les fem-

mes, eu égard au service spirituel. En effet, la foi, la crainte et le respect envers D.ieu sont bien plus développées chez les femmes que chez les hommes, les femmes possédant en elles-mêmes l'aspect de la foi tel qu'il émane de D.ieu Lui-même.

Cela explique également pourquoi si la mère est juive, l'enfant l'est alors également alors que les « détails » de l'enfant (sa spécificité au sein du peuple Juif, s'il est Cohen, Lévi ou Israël) dépendent de la lignée du père.

Puisque la Torah et les Mitsvot furent données au Peuple Juif, les femmes juives furent distinguées pour en recevoir les principes généraux, les sujets relatifs à la foi en D.ieu et à Son respect. Car c'est sur la mère que repose l'aspect général et englobant de la sainteté et de la personnalité juives.

Les hommes, quant à eux, sont ceux dont dépendent les détails et les aspects spécifiques du Juif : Cohen, Lévi, etc. Ils reçoivent donc les lois dans tous leurs détails.

Parce que les femmes s'identifient plus facilement aux aspects généraux de la Torah et des Mitsvot, elles ne sont obligées d'accomplir que les commandements plus généraux, par nature, c'est-à-dire qu'elles sont exemptées des lois positives limitées par le temps. Cela s'explique d'autant mieux que ces dernières sont la responsabilité de leur mari ou de leur futur mari.

Basé sur Likouteï Si'hot, Vol. XXXI, pages 93-98

Pour l'élévation de l'âme de
Me'hel ben Houné Schachter ז"ל
 décédé le 18 Chevat
 Puisse son âme reposer en paix au Gan Eden

COMMUNIQUE

Dans la période difficile que nous traversons, qui soulève de nombreuses questions dans la communauté, le Beth Loubavitch tient à rappeler quelques points essentiels qui définissent l'attitude juive en de telles circonstances :

- 1) même si chaque situation est différente, le Rabbi n'a jamais donné d'avis clair en la matière (faut-il céder à la panique et partir, faut-il rester...) et ce quel que soit le contexte ;
- 2) comme l'enseigne la loi juive, la première réaction à avoir est de renforcer individuellement sa confiance absolue en D.ieu, ce qui ne contredit en rien les efforts à faire en matière de sécurité ;
- 3) le Rabbi a clairement souligné le pouvoir de protection de certains commandements (les Tefiline, la Mézouza, la charité). Il appartient à chacun d'en renforcer la pratique pour soi et pour les autres ;
- 4) le Rabbi a également insisté dans de tels cas sur l'ajout à faire par tous dans l'étude de la Torah.

Par l'action de chacun dans tous ces domaines, nous surmonterons l'épreuve et D.ieu fera que nous n'ayons plus que des joies à partager.

Etude du Séfer Hamitsvot de Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 1^{er} février – 12 Chevat

Mitsva négative n° 321 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de voyager le Chabbat. La tradition a fixé à deux mille coudées la distance (des dernières maisons) de la ville qu'il est interdit de dépasser même d'une seule coudée.

• Lundi 2 février – 13 Chevat

Mitsva positive n° 165 : Il s'agit du commandement nous incombant de cesser toute activité le jour de Kippour

Mitsva négative n° 329 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'effectuer un travail le jour de Kippour.

Mitsva positive n° 164 : Il s'agit du commandement qui nous incombe de jeûner le 10 Tichri.

Mitsva négative n° 196 : Il nous est interdit de prendre la moindre nourriture le jour du Grand Pardon.

• Mardi 3 février – 14 Chevat

Mitsva positive n° 159 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de nous abstenir de tout travail le premier jour de Pessa'h.

Mitsva négative n° 323 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accomplir un travail servile le premier jour de la fête de Pessa'h.

Mitsva positive n° 160 : Il s'agit du commandement nous incombant de nous abstenir de tout travail le septième jour de la fête de Pessa'h.

Mitsva négative n° 324 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accomplir un travail servile le septième jour de la fête de Pessa'h.

• Mercredi 4 février – 15 Chevat

Mitsva positive n° 162 : Il s'agit du commandement nous incombant de nous abstenir de tout travail le jour de Chavouot.

Mitsva négative n° 325 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accomplir un travail servile le jour de Chavouot.

Mitsva positive n° 163 : Il s'agit du commandement nous incombant de nous abstenir de tout travail le 1^{er} Tichri (Roch Hachana).

Mitsva négative n° 326 : Il nous est interdit d'accomplir un travail servile le jour du Nouvel an.

• Jeudi 5 février – 16 Chevat

Mitsva positive n° 166 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de nous reposer le premier jour de la fête des Cabanes (Soukkot).

Mitsva négative n° 327 : Il nous est interdit d'accomplir un travail servile le premier jour de la fête des Cabanes (Soukkot).

Mitsva positive n° 167 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de nous reposer le huitième jour de la fête des Cabanes (Chemini Atsérét).

Mitsva négative n° 328 : Il nous est interdit d'accomplir un travail servile le huitième jour de la fête des Cabanes (Chemini Atsérét).

Mitsva négative n° 199 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer du levain à partir de midi, le 14 Nissan.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par

"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 20.000 ex ISSN 1762 - 5440

Ayant eu l'occasion de rendre visite à la regrettée Rabbanite 'Haya Mouchka, l'épouse du Rabbi, M. Jules Lassner fut profondément impressionné par sa chaleureuse hospitalité et l'intérêt qu'elle manifestait envers chacun de ses visiteurs. Un dimanche matin, alors qu'il passait (comme des centaines d'autres Juifs) devant le Rabbi qui distribuait des dollars à remettre à la Tsedaka, il s'arma de courage et déclara au Rabbi: «Après avoir eu le privilège de rencontrer votre épouse, je comprends le proverbe : 'Derrière chaque grand homme, il y a une femme exceptionnelle!'. Le Rabbi sourit, visiblement heureux de la remarque...

De fait, on connaît peu de détails sur la Rabbanite qui avait pourtant été la fille d'un Rabbi puis l'épouse d'un Rabbi mais qui fuyait les honneurs et préférait rester chez elle plutôt que d'attirer l'attention en se rendant à la synagogue ou dans d'autres endroits où elle serait peut-être reconnue. On raconte même qu'une fois elle fut abordée dans la rue par deux jeunes filles Loubavitch qui lui demandèrent naïvement si elle allumait les bougies de Chabbat, ignorant qu'elles s'adressaient en fait à l'épouse de celui qui avait initié cette campagne de Mitsvot !

Elle se dévouait entièrement au Rabbi, l'attendait le soir pour prendre avec lui le dîner, même quand il arrivait très tard après avoir reçu en audience privée des dizaines de visiteurs avec leurs soucis et leurs problèmes. Il arrivait que le Rabbi ne rentre chez lui qu'au milieu de la nuit ou même à l'aube mais elle l'attendait car elle n'envisageait pas une seconde que son mari rentre et mange un repas froid tout seul. Ceci nous rappelle Tsipora, l'épouse de Moché Rabbénou (Moïse notre maître) qui sacrifia sa vie de couple afin que Moché puisse se consacrer entièrement au peuple juif. Imaginez combien elle aurait pu être fière de voir son mari se lever contre le Pharaon, prophétiser, guider le peuple juif dans le désert du Sinaï, transmettre les Dix Commandements... mais elle préféra per-

mettre à son mari d'atteindre une proximité inégalée avec D.ieu et se consacrer à régler les problèmes de la communauté. Sans son sacrifice, où serions-nous aujourd'hui ?

Une nuit d'hiver en 1966, vers trois heures du matin. Le Rabbi avait déjà quitté son bureau et était rentré chez lui - il n'y avait pas eu d'entrevues privées ce soir-là.

C'est justement à cette heure-là qu'une femme téléphona, affolée, au secrétariat du Rabbi parce que son bébé était tombé, s'était blessé et les médecins étaient pessimistes : ils hésitaient quant à la procédure à adopter et elle demandait l'opinion du Rabbi. Le secrétaire s'excusa et déclara qu'elle devrait attendre le lendemain matin pour contacter le Rabbi.

- Mais c'est une question de vie ou de mort ! s'exclama-t-elle. J'ai besoin d'une réponse maintenant!

Le secrétaire décida de téléphoner au Rabbi. Si quelqu'un répondait, il s'excuserait de déranger à une heure pareille. Très gêné, il composa le numéro. La Rabbanite décrocha le combiné :

- Qui est-ce ? demanda-t-elle.

Le secrétaire se présenta et immédiatement s'excusa :

- Je sais que c'est inconvenant d'appeler à cette heure tardive mais je dois transmettre le message d'une dame très angoissée. Elle affirme que c'est une question de vie ou de...

- Pourquoi vous excusez-vous ? demanda la Rabbanite. Au contraire ! Mon mari et moi-même avons été envoyés dans ce monde pour être au service des gens vingt-quatre heures par jour, sept jours sur sept ! Quand vous nous téléphonez, vous nous aidez à accomplir notre mission !

A part le message émouvant de dévouement impliqué par la Rabbanite, ce qui me frappe le plus est la manière si simple avec laquelle il était formulé. Non seulement elle se dévouait complètement aux autres mais de plus, elle disait : «Merci !», merci pour cette occasion d'agir positivement. Dans son esprit et dans

son cœur, ce n'était pas elle qui rendait service mais c'était les autres qui lui permettaient de remplir sa mission!

Nombreux sont ceux qui se sacrifient pour les autres mais combien d'entre eux ne ressentent pas au fond d'eux-mêmes une pointe de satisfaction ? La Rabbanite, elle, était tout à fait sincère quand elle parlait ainsi !

Mais quand la Rabbanite parlait des *Chlou'him* (émisaires) et de leurs épouses, les *Chlou'hot*, elle

soupirait en évoquant les difficultés et les privations qu'ils et elles affrontaient dans leurs pays respectifs et elle parlait avec fierté de leurs accomplissements et mérites !

Rav Shmuel Lew de Londres raconte que, quand sa fille étudiait à New York dans une école Loubavitch, elle n'y avait aucune famille. Son grand-père, Reb Zalman Yaffe qui entretenait une chaleureuse relation avec la Rabbanite, mentionna devant elle que sa petite-fille se sentirait sans doute un peu triste en hiver, quand la famille célébrerait un mariage à Londres auquel elle ne pourrait pas assister. La Rabbanite le rassura: «Ne vous inquiétez pas pour elle, je serai en contact avec elle si D.ieu veut!».

Des semaines passèrent mais la jeune fille n'eut aucune nouvelle de la Rabbanite. Ce n'est que plus tard qu'on apprit que la Rabbanite avait téléphoné à l'école en demandant à parler à Mademoiselle Lew. Ignorant qui était à l'autre bout du fil, le secrétaire répondit d'un ton de fonctionnaire : «Je suis désolée mais l'école ne permet pas aux élèves de recevoir des coups de téléphone!». (Qui se souvient du temps où personne ne rêvait même d'un téléphone portable personnel?). La Rabbanite remercia le secrétaire sans insister, alors qu'il aurait suffi qu'elle décline son identité pour qu'on lui passe immédiatement la jeune fille en question ! Non, elle préféra utiliser d'autres moyens, donner encore d'autres coups de téléphone à d'autres personnes pour obtenir de ses nouvelles.

Quand la Rabbanite passait des commandes auprès des différents commerçants du quartier, elle se présentait comme «Madame Schneerson de President Street» - sans ajouter son titre de Rabbanite qui lui aurait sûrement valu un traitement de faveur. Elle donnait son nom et son adresse sans plus. Comme Tsipora, l'épouse de Moché, elle se comportait avec simplicité et humilité et c'était pour cette raison que Moché l'avait épousée, soulignent les commentateurs.

Un vendredi après-midi, Sarah, la fille du docteur Robert Feldman rendit visite à la Rabbanite avec sa petite sœur. A cette époque Sarah entraînait dans la période des *Chidou'him* (rencontres en vue du mariage) et en profita pour demander des conseils à la Rabbanite qui lui parla comme si elle était sa propre fille.

Un peu plus tard, Sarah se fiança avec Rav Levi Shemtov et, grâce à son père, put annoncer personnellement la bonne nouvelle à la Rabbanite. De fait, la Rabbanite était déjà très malade mais n'en laissa rien paraître et, au contraire, manifesta une grande joie devant la jeune fille. Les deux fiancés prévoyaient de se rendre ensemble chez la Rabbanite mais on

>>> suite page 5

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

«Comme l'eau couvre les mers»

Décrivant le temps de Machia'h, le prophète Isaïe (11:9) déclare: «Et la terre sera pleine de la connaissance de D.ieu comme l'eau couvre les mers.»

Les 'hassidim commentèrent ainsi le verset :

L'eau des mers recouvre tout l'espace qu'elle occupe de manière parfaitement égale en surface. Toutefois, lorsqu'il y a une fosse au fond de l'océan, celle-ci contient plus d'eau. Il en est de même à propos des révélations qui interviendront dans les temps messianiques. Il est bien clair qu'elles apparaîtront et recouvriront tout à égalité. Mais il y aura une infinité de degrés dans la manière de les recevoir. Ces degrés dépendent de notre effort spirituel aujourd'hui en temps d'exil.

(D'après les *Maamarim Haketsarim* de l'*Admour Hazakène* p.141) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

Pourquoi la femme juive mariée se couvre-t-elle les cheveux avec une perruque ?

Le judaïsme considère comme un signe de respect le fait de couvrir ce qui est important : ainsi, le Séfer Torah (rouleau de la Torah) est enveloppé d'un tissu et est gardé à l'intérieur d'une armoire spécialement réservée. De même, le corps est l'enveloppe de l'âme.

Le corps de la femme est source de vie et abrite la capacité la plus extraordinaire donnée par D.ieu : mettre au monde des enfants. En signe de reconnaissance pour cette importance, les femmes juives se conduisent avec *Tsniout*, pudeur et réserve. Comme pour le Séfer Torah, le vêtement doit être beau et inspirer le respect. Par la *Tsniout*, la femme montre qu'elle a confiance en elle et ne compte pas sur son physique pour être appréciée. La femme juive ne s'habille pas comme s'habillait sa grand-mère mais respecte les mêmes principes intangibles.

Une fois mariée, la femme juive expérimente une relation personnelle et doit s'assurer que ce domaine reste privé. Se couvrir les cheveux est alors une Mitsva, un commandement de la Torah (et non un simple *Minhag* - coutume). La meilleure façon de se couvrir les cheveux est la perruque qui couvre vraiment tous les cheveux alors que le foulard ou le chapeau laisse souvent des cheveux s'échapper. De plus, il est aisé d'enlever un chapeau ou un foulard devant des gens, en particulier quand on se trouve devant des personnalités importantes ; mais il ne viendrait à personne l'idée d'enlever sa perruque en public ! Or les décisionnaires sont formels : tous les cheveux doivent être couverts, à tout instant et cela apporte paix et bénédiction à la femme, à son mari et ses enfants.

Le Zohar ajoute qu'une femme juive mariée qui couvre entièrement ses cheveux verra la bénédiction divine dans tous les domaines : la vie de famille, la subsistance et la santé.

F.L. (d'après Rav Zushe Wolf - El Neché Oouvnot Israël)



SÉCURITÉ VIDÉO RÉVOLUTIONNAIRE

VISION 360°

** 7 BREVETS MONDIAUX **

CONSEIL / INSTALLATION & MAINTENANCE



6 CAMÉRAS EN 1

VUE A 360°
SANS AUCUN
POINT MORT

A PARTIR DE
79€/MOIS

Quelques clients



Tél : 01 44 57 99 99 - de 10h à 12h / 14h à 16h 30
contact@doo-vision360.com / www.doo-vision360.com



AGENCE
RANÇAISE
ES
NERGIES
OUELLES



REGIES & COMMERCIAUX

SUR TOUTE LA FRANCE PARIS, LYON, NICE, STRASBOURG, TOULOUSE, BORDEAUX...

Spécialisé dans la BOX legrand

Tous types de compteurs

Compteurs Bleus Financés

Partenaires financiers professionnels :

AXfinance / IScam / FRANCE lease / C O R H O F F / CREDIcom

Contact : 01.45.17.00.32 ou contact@groupe-afden.fr demander Edouard

Boostez vos
RDV CLIENTS



ICRLL 26

APPELS AUTOMATIQUES

Grâce à notre logiciel prédictif
Location de poste sans engagement
Test : 10 jours gratuits

LOGICIEL CRM

GESTION CLIENTS

ULTRA PERFORMANT

Spécialisé activités
"Energies renouvelables"
et adaptable à toute activité

Contactez Dylan au

01 78 90 38 64 / 07 81 55 23 20

« Le sérieux et la qualité
d'une enseigne nationale au
service de notre communauté »



Roc Eclerc St-Mandé

Pompes funèbres - Marbrerie
- Transferts en Israël -
Contrats obsèques

61 bis avenue du Gl de Gaulle
94160 St Mandé

01 71 33 10 80

ESHELGLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit
75019 Paris

01 42 45 36 47

Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte

(voir conditions au garage)

14 véhicules de courtoisie

- Demander **Shmouel** -

43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

www.garage-direct-auto.com

TAXE D'APPRENTISSAGE

ECOLE BETH HANNAH-LOUBAVITCH

59, fbg de Pierre - 67000 STRASBOURG

Habilitation délivrée par la préfecture du Bas-Rhin

"Pour nous permettre de poursuivre notre action
et d'aider encore mieux notre Communauté"

SOUTENEZ-NOUS PAR LE VERSEMENT

DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Pour tous renseignements :

Tél : 03.88.75.66.05 Fax : 03.88.75.63.58

Portable: 06 11 45 96 90

E-mail: bethloubavitch67@aol.fr

Gastronomie Traditionnelle Française
Nouvelle carte !

O'you

Service
voiturier

• Toutes les spécialités orientales

• Kémia royale

Cacher Beth Din de Paris
Toutes nos viandes sont Glatt

164 Av Daumesnil - 75012 Paris

Tél: 01 43 07 68 97



CHABBAT À EMPORTER

sur commande



BATTERIE DE CONDENSATEURS+LED+SOLUTIONS AFFICHAGE PRO

TOUS TYPES DE COMPTEURS

RÉGIES ET COMMERCIAUX

WWW.ENERGYCONTROLSOLUTION.FR

Moïse : 06 13 93 41 55

AGENCE MAISONS-ALFORT

31 cours des Julliottes 94700 Maisons-Alfort



Ecran dynamique + de 50 000 clients

Animation sur-mesure d'affichage

La solution la moins chère de France

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

>>> suite de la page 4

leur demanda de patienter quelques jours. La nuit où la Rabbanite fut amenée en urgence à l'hôpital, le 22 Chevat 5748 (1988), le docteur Feldman l'accompagnait. La Rabbanite souffrait terriblement mais, au lieu de discuter de ses symptômes avec son médecin, elle lui posait des questions quant aux projets du futur couple, la date des fiançailles puis du mariage et l'avancement des préparatifs. C'est ainsi qu'elle passa ses derniers moments sur terre, remplissant sa mission de servir les gens autour d'elle 24 heures par jour et sept jours sur sept. Mais l'histoire ne s'arrêta pas là : tout de suite après les sept jours de deuil, le Rabbi demanda au docteur Feldman quand les fiançailles devaient se dérouler. La réponse n'était pas simple car, de fait, cela avait été initialement prévu dans les trente jours de deuil. Le reculer à cause du décès de la Rabbanit n'était pas une mince affaire. Avant que

le docteur Feldman ait pu répondre, le Rabbi déclara: «Les fiançailles doivent prendre place le jour prévu et on ne doit en rien diminuer ce qui était prévu ; au contraire, cela doit être encore plus grandiose ! De plus, ajouta le Rabbi en se démarquant de sa position habituelle quant à la taille des réceptions de ce genre, cela ne doit pas se passer dans la simplicité d'une maison mais dans une salle louée, avec de la musique (ce qui ne se faisait jamais pour une réception de ce genre !) Et surtout, cela doit se passer dans la joie !». Apparemment la Rabbanite continuait à accomplir sa mission sur terre même de sa place si élevée au Ciel. Le Rabbi prenait soin que son message continue...

Rav Mendel Kalmenson – Belgravia
London – Chabad.org
Traduit par Feiga Lubecki

A l'occasion de You'd Chevat, Tou Bichevat
et 'Haf Beth Chevat 5775 - 2015
le Beth Loubavitch Paris et Régions vous propose

80 CONFÉRENCES

PARIS 1^{er} Hôtel Normandy - 7, rue de l'Echelle Mercredi 4 février à 20h00	PARIS 2^{ème} Beth Loubavitch 6, rue de la Bourse Chabbat 31 janvier à 12h00 Rav Haim Chelley	PARIS 3^{ème} Beth Loubavitch 7, bd. Pereire Mardi 3 février à 20h30	PARIS 4^{ème} Beth Loubavitch 17, rue des Rosiers Mercredi 28 janvier à 20h30 «Yossef: la force du peuple juif en galout» public féminin	PARIS 5^{ème} Synagogue - 9 rue Vauquelin Dimanche 1 février à 19h00 public féminin	PARIS 5^{ème} Beth Loubavitch Etudiants 1, rue de l'Abbé de l'Épée Mercredi 4 février à 19h00 Rav Haim Mellul «le plaisir dans le service de D'ieu»	PARIS 6^{ème} Beth Loubavitch 122, av. des Champs-Élysées Mardi 3 février à 20h30 Rav Messod Ioubouf «Notre avenir reslé-Il ici ?»	PARIS 6^{ème} Beth Loubavitch 122, av. des Champs-Élysées Mardi 3 février à 20h30 Rav Messod Ioubouf «Notre avenir reslé-Il ici ?»	PARIS 9^{ème} Beth Loubavitch - 8, rue L. amarino Chabbat 31 janvier à 13h00	PARIS 9^{ème} Synagogue - 18, rue S. Lazare Samedi 7 février à 20h30 Rav Israël Goldberg «Raglin face à l'épreuve»	PARIS 10^{ème} Beth Loubavitch - 8, rue L. ogouvé Jeu 12 février à 20h00	PARIS 12^{ème} Beth 'Habad 21, rue de la Gare de Reuilly Mercredi 18 février à 21h00	PARIS 13^{ème} Beth 'Habad - 7, rue Fernand Widal Jeu 5 février à 20h30	PARIS 13^{ème} Beth 'Habad - 18, bd. Vincent Auriant Samedi 7 février à 20h30 «La musique Hassidique»	PARIS 14^{ème} Synagogue - 25, villa d'Alésia Jeu 29 janvier à 20h00 public féminin	PARIS 14^{ème} Synagogue - 223, rue Vercingétorix Mercredi 11 février à 20h00	PARIS 15^{ème} Beth Loubavitch - 2, rue d'Arsonval Mardi 3 février à 20h30	PARIS 15^{ème} Beth Loubavitch 62, rue Sébastien Mercier Dimanche 8 février à 20h30	PARIS 17^{ème} 7, bd. Pereire Mardi 3 février à 20h30	PARIS 18^{ème} Beth Loubavitch 8, rue du Marché Ordoner Mardi 3 février à 20h30	PARIS 19^{ème} Beth Loubavitch - 53, rue Compans Mercredi 28 janvier à 20h30 Rav Binjamin Mergui «le Rabbi a préparé le monde à la délivrance»	PARIS 19^{ème} Beth 'Habad - 74, av. Simon Bolivar Samedi 31 janvier à 20h30	PARIS 19^{ème} Beth 'Habad - 59, Av. de Flandre Mardi 3 février à 20h30	PARIS 19^{ème} Beth 'Habad - 49, rue Petit Jeu 29 janvier à 21h00	PARIS 19^{ème} Beth 'Haya Mouchka - 49, rue Petit Mardi 10 février à 20h30 «Rabanit Haya Mouchka : un prénom - une leçon» public féminin	PARIS 20^{ème} Beth 'Habad - 82, rue des Couronnes Samedi 7 février à 20h30 Rav Chabtal Coen «la Rabbanit, Grandeur et discrétion»	PARIS 20^{ème} Ecole 'Heihal Menahem Vendredi 30 janvier à 11h00 Rav Eliezer Arnauev	PARIS 20^{ème} Beth Loubavitch - 93, rue des Ortheux Mercredi 11 février à 20h00 public féminin	77 - Pontault-Combault Beth 'Habad - 55, av. des Lilas Mercredi 28 janvier à 20h30	77 - Meaux Synagogue - 11, rue Paul Baronnes Mercredi 4 février à 20h00	78 - Montigny-le Bretonneux 72, rue Jean Racine Mardi 3 février à 20h30	78 - Maurepas Synagogue - 2, rue de la Beauce Mercredi 4 février à 14h00 «l'homme est il un arbre des champs?»	78 - S. Germain-en-Laye Beth Loubavitch 12 ter. avenue Carnot Mardi 03 février à 20h30	78 - Versailles Synagogue - 10, rue Albert Joly Jeu 29 janvier à 14h00	91 - Athis-Mons Synagogue - 78, av. Jean Pierre Samedi 7 février à 20h30	91 - Longjumeau Synagogue - 7, rue Jules Ferry Samedi 31 janvier à 20h30 Rav Haim Mellul «le Tsadik pilier du monde»	91 - Saclay Beth Loubavitch - Etudiants 40, rue Alphonse Claudet Mercredi 4 février à 20h30	91 - Savigny-sur-Orge Synagogue - 1, av. l'Armée Leclerc Chabbat 31 janvier à 17h30	91 - Vigneux Synagogue - 13, rue Gabriel Péri Jeu 29 janvier à 20h00	92 - Boulogne Beth 'Habad - 1, rue des Longs Prés Chabbat 31 janvier à 17h00	92 - Clichy Synagogue - 26, rue Mozart Dimanche 1 février à 20h30 public féminin	92 - Fontenay-aux-Roses Synagogue - 17, av. Paul Langouvin Vendredi 30 janvier à 19h30	92 - Garches Beth Loubavitch 181, rue de la Porte Jaune Mardi 3 février à 20h30 Rav Gary Chalom Cohen	92 - Levallois-Perret Beth Loubavitch 129, rue Edouard Vaillant Jeu 29 janvier à 20h30	92 - Levallois-Perret Lycée Daniel Mercredi 11 février à 11h00 Rav Gabriel Lankar	92 - Montrouge Beth Loubavitch 4, rue René Barthélémy Lundi 2 février à 20h00 public féminin	92 - Nanterre Synagogue - 13, rue Castel Marly Mardi 3 février à 20h00	92 - Neuilly-sur-Seine Rens : 06 63 04 51 90 Mardi 3 février à 20h00	92 - Puteaux Synagogue - 18, rue Roque de Filol Jeu 29 janvier à 20h00 public féminin	92 - Sèvres 92, Grande rue Mercredi 28 janvier à 20h00 public féminin	93 - Aubervilliers Beth 'Habad - 17, rue du Clos Bénard Mercredi 4 février à 20h30 Rav M. Simcha Kalmenson	93 - Bondy Salon Angola Davis 2, rue de la Philosophie Samedi 7 février à 21h00	93 - Epinay-sur-Seine Rav Victor Hugo Jeu 29 janvier à 20h30	93 - Le Pré-S.-Gervais Synagogue - 7, av. du Boléro Mercredi 4 février à 21h00 Rav Yaacov Chiche «Pour jeunes gens»	93 - Les Lilas Centre Communautaire 27, av. du Maréchal Juin Mardi 3 février à 19h30 public féminin	93 - Montreuil Rens : 06 10 57 20 01 Lundi 9 février	93 - Pantin Synagogue Chomer Emounim 6, rue Palestro Chabbat 31 janvier à 17h00	93 - Romainville Beth 'Habad 16, rue Alexandre Dumas Mercredi 4 février à 20h30	94 - Alfortville C. Communautaire - 1, rue Blanche Mardi 27 janvier à 20h30 Rav Mihaél Sojcher	94 - Bonneuil-sur-Marne Beth 'Habad 57, rue George Forand Jeu 29 janvier à 20h00	94 - Bry-sur-Marne Beth 'Habad 94, rue de la République Mardi 3 février à 20h30 «manger pour grandir»	94 - Cholsy-le-Roi Beth 'Habad 3 ter. rue de Verdun Lundi 9 février à 20h30 public féminin	94 - Créteil Beth 'Habad - 21, rue des Helugniks Jeu 29 janvier à 22h00	94 - Créteil Beth 'Habad R. av. François Mitterrand Jeu 29 janvier à 20h45 public féminin	94 - Fontenay-sous-Bois Beth Menahem - 12, rue Emile Zola Mardi 3 février à 20h00	94 - Nogent-sur-Marne Choz M. et Mme Bonhamou 55, av. Belle Gabrielle Jeu 29 janvier à 20h30	94 - S.-Mandé 14, bd. de la Guyane - 1er étage Lundi 2 février à 21h15	94 - Sucy-en-Brie Synagogue - 12 rue du Grand Val Chabbat 14 février à 12h00	94 - Sucy-en-Brie 37, av. du Bel Air Lundi 2 février à 20h30 public féminin	94 - Villeneuve-S.-Georges Synagogue - 3, rue Berthelot Samedi 7 février à 20h00 Rabbin David Shoushana	94 - Villiers-sur-Marne 3, rue de la Fraternité Samedi 7 février à 20h30 Rav Binjamin Mergui	95 - Erment Beth 'Habad - 1, rue des Longs Prés Chabbat 31 janvier à 17h00	95 - Erment Choz M. et Mme Benissouan C. 9, allée du Clos des Libres Mardi 3 février à 20h00 public féminin	95 - S.-Gratien Beth Loubavitch 12, place Charles-de-Gaulle Lundi 2 février à 20h30 public féminin	95 - S.-Gratien Beth Loubavitch 12, place Charles-de-Gaulle Mercredi 4 février à 20h30	95 - S.-Ouen-l'Aumône 9, rue de Chennevières Mardi 3 février à 20h00	95 - Soisy-sous-Montmorency Beth Loubavitch 7, av. du Général de Gaulle Mardi 3 février à 20h30 Rav Haim Nisconbaum	95 - S.-Brice Beth 'Habad - C. C. Les Vergers Dimanche 25 janvier à 20h30	95 - Sarcelles-village Choz M. et Mme Lévy 1, rue Danielle Casanova Chabbat 31 janvier à 17h00	95 - Sarcelles-village Héberl Bahourim 24, rue Théodore Bujlior Mardi 10 février à 20h30
--	---	---	---	--	--	---	---	--	--	--	---	---	--	--	---	--	--	---	--	--	--	---	---	--	--	---	--	--	---	---	---	---	--	--	--	--	---	--	--	---	--	---	---	--	--	--	--	--	--	---	--	--	---	---	--	--	--	---	---	---	--	---	---	---	---	--	--	--	--	---	--	---	--	---	--	---	---	---	---

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

- Vendredi 6 février – 17 Chevat**
Mitsva positive n° 156 : Il s'agit du commandement nous incombant d'éliminer le levain de nos possessions le quatorzième jour du mois de Nissan. C'est ce que l'on nomme l'élimination du levain.
Mitsva négative n° 197 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger du levain à Pessa'h.
Mitsva négative n° 198 : Il nous est interdit de manger (durant Pessa'h) tout aliment contenant du levain, même si ce n'est pas du pain.
- Samedi 7 février – 18 Chevat**
Mitsva négative n° 200 : Selon cette interdiction, on ne doit pas voir du levain dans toutes nos demeures durant tous les sept jours de Pessa'h.
Mitsva négative n° 201 : Selon cette interdiction, on ne doit pas trouver du levain en notre possession à Pessa'h.
Mitsva positive n° 158 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de consommer du pain azyme (Matsot) dans la nuit du 15 Nissan, qu'il y ait un agneau Pascal ou non.

CENTRES AÉRÉS

GAN ISRAEL D'HIVER

DU 16 AU 27 FÉVRIER 2015

- Paris 7^e - 15^e
Yossi Mergui 06 22 03 33 07
- Paris 12^e
Yossef Martinez 06 61 10 62 10
- Paris 13^e
Elie Assoulina 06 21 72 67 74
- Paris 19^e
Jérémie Sidoroff 06 87 21 73 42
- Aubervilliers
Mme Koskas 01 43 52 48 41
- Boulogne
Michaël Sojcher 06 20 44 07 63
- Clichy la Garenne
Lévi Uzan 06 49 54 35 66

A l'occasion du 22 Chevat,
27^e Hilloula de la Rebetsen 'Haya Mouchka ימי ירושלים

Les Néché Oubnot 'Habad
ont l'honneur de vous convier à une

CONFERENCE

Rabbanite 'Haya Mouchka :
Un prénom - Une leçon !

par Madame Esther Matusof
Chlou'ha du Rabbi à Toulouse

Mardi 10 février 2015
à 20h 30

dans les salons Haya Mouchka
49 rue Petit - 75019 Paris (M^o Ourcq)
Entrée libre Public féminin



à nos locaux 75009 Paris
Tel: 01 45 26 87 60 Fax: 01 45 26 31 37
www.loubavitch.fr

ב"ה

APPEL DU COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH

Le Beth Loubavitch, est toujours à nos côtés. Dans les temps de joie ou de difficulté, nous savons tous que nous pouvons compter sur lui. Il est là pour nous aider. Pour continuer et aller plus loin, il a besoin de nous. Comme lui, répondons présent ! Rendons ainsi hommage au Rav Shmouel Azimov ע"ה

LE COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH
a le plaisir de vous inviter au



GALA

DE MOBILISATION

pour les institutions du

BETH LOUBAVITCH

fondées par **Rav Shmouel Azimov ע"ה**



MERCREDI 11 FÉVRIER 2015 à 19h30

- 22 CHEVAT 5775 -

SALONS EQUINOXE

20, rue du Colonel Pierre Avia - Paris 15^e

Participation : 600 € / couple • Participation de Soutien : 1 000 € / couple

Renseignements et réservations :

COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH

Yoram Benhamou - 8, rue Lamartine - 75009 PARIS

Tél: 01 42 80 04 05 | Fax: 01 45 26 35 97 | blgala@yahoo.fr

